

REUNION DE BUREAU DELIBERANT

Lundi 22 septembre 2014

Point n° 1 : **Programme d'investissement du Centre Pompidou-Metz pour l'année 2014 – Affectation partielle de l'Autorisation de Programme ATEC004.**

Conformément aux statuts du Centre Pompidou-Metz, le budget d'investissement est assuré par Metz Métropole qui réalise les investissements, sollicite les partenariats financiers et perçoit les cofinancements correspondants.

Ce programme d'investissement doit être déterminé chaque année en fonction des besoins identifiés par le Centre Pompidou-Metz.

Dans le cadre du Budget Primitif 2014, une Autorisation de Programme de 800 000 € TTC a été inscrite pour les investissements du Centre Pompidou-Metz pour l'année 2014. Les besoins recensés par le Centre Pompidou-Metz s'élèvent à 603 500 €, dont 230 000 € pour des travaux et études, 122 000 € de mobilier et matériel et 251 500 € pour du matériel informatique, audiovisuel et téléphonie, selon le tableau joint en annexe.

Il est proposé au Bureau d'approuver le programme d'investissement 2014 du Centre Pompidou-Metz à hauteur de 603 500 € TTC.

Commissions consultées : Commission Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et Commission des Finances.

Il est proposé au Bureau l'adoption de la motion suivante :

MOTION

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU les statuts du Centre Pompidou-Metz, et notamment leur article 22.4,
VU la convention de mise à disposition du bâtiment du Centre Pompidou-Metz conclue le 1^{er} avril 2010 entre Metz Métropole et le Centre Pompidou-Metz,
VU le Budget Primitif 2014 et l'Autorisation de Programme de 800 000 € TTC pour les investissements 2014 du Centre Pompidou-Metz,
VU les besoins recensés par le Centre Pompidou-Metz pour 2014 à hauteur de 603 500 €, selon le tableau joint en annexe,

AFFECTE partiellement sur cette opération l'Autorisation de Programme « Investissements CPM 2014 » ATEC004-14 à hauteur de 603 500 € TTC.